

Rapport annuel 2018

Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction

2'199

ENTREPRISES AFFILIÉES

14'264

ASSURÉS ACTIFS

6'056

BÉNÉFICIAIRES DE RENTES

TOTAL DU BILAN

2'266 mio CHF

PERFORMANCE 2018

-4.3%

TAUX DE COUVERTURE

103.6%

TAUX D'INTÉRÊT LPP

1%

COTISATIONS FACTURÉES

152.7 mio CHF

PRESTATIONS RÉGLEMENTAIRES

102.5 mio CHF

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Organes	5
Bilan	6
Compte d'exploitation	7
Placements	8
Performance	9
Effectif au 31.12.2018	10-11
Financement et prestations	12-13
Éléments actuariels	14
Rapport de l'organe de révision	15

Chers assurés, Chers affiliés,
Chers lecteurs,

L'actualité du 2^e pilier en 2018 a été moins prolifique qu'en 2017. La CRP vit désormais au rythme de la Caisse AVS 66.1, qui la gère. Cette dernière est pleinement impliquée dans le développement d'un nouveau programme de gestion destiné aux caisses de compensation AVS et compatible avec celui que nous pratiquons actuellement pour le 2^e pilier.

L'année 2018 rime avec consolidation. En effet, c'était la clôture de la première année de gestion avec notre nouveau programme informatique iPension. Globalement, tout s'est bien déroulé. Les déclarations de salaires uniques pour le 1^{er} et le 2^e pilier ont été traitées plus rapidement encore que les années précédentes.

En termes de placement, l'année 2018 a été une année difficile, complexe, bien différente de l'année 2017. Toutes les classes d'actifs ont été touchées à la baisse, à l'exception de l'immobilier en direct. En sont les principales causes les attaques commerciales des Etats-Unis, notamment sur la Chine, les incertitudes liées au Brexit et la défiance du gouvernement italien relatif à son budget, sans compter les révoltes des « gilets jaunes » en France et plus récemment le « Shutdown » de l'administration américaine.

La CRP a réalisé une performance négative de -4.3%, ce qui est une performance en-dessous de la moyenne des caisses de pension. A titre de comparaison, l'Indice du Credit Suisse et la performance des caisses de pension UBS se situent à -3.2%, respectivement -3.5%. Cette mauvaise performance est due notamment à une importante allocation en actions de notre portefeuille. Afin d'éviter les fortes fluctuations des marchés financiers, la CRP met l'accent depuis quelques années sur la propriété en direct de biens immobiliers. Elle est intéressée par des projets de construction qu'elle réalise en donnant les travaux aux entreprises affiliées. Ensuite, elle perçoit les loyers des locataires, ce qui permet un rendement plus régulier.

Enfin, le taux de couverture a passé de 110.1% à 103.6% au 31 décembre 2018. Cette forte baisse est essentiellement due à la perte sur placement (-4.3%).

Pour conclure, nous tenons à remercier les membres du Conseil de fondation pour leur participation active à la gestion de la CRP, les collaborateurs pour leur précieux travail, ainsi que les assurés et affiliés pour leur confiance. Nous avons la conviction que la prévoyance professionnelle doit se gérer de manière durable, dans l'intérêt d'une économie réelle à laquelle nous prenons tous part, afin de garantir les retraites d'aujourd'hui et de demain.

Yves Defferrard
Président du Conseil de fondation

Laurent Bersier
Gérant



CONSEIL DE FONDATION

Délégation patronale

Jean-Marc Demierre	vice-président
Michel Ducommun	membre
Cédric Frossard	membre
Philippe Musitelli	membre
Baptiste Monnard	membre
Georges Zünd	secrétaire

Délégation des assurés

Yves Defferrard	président
Pietro Carobbio	membre
Patricia Gaille	membre
Thierry Lambelet	membre
Lionel Roche	membre
Jean-Christophe Tschopp	membre

COMITÉ DES PLACEMENTS

Représentants des employeurs

Jean-Marc Demierre
Georges Zünd

Représentants des employés

Yves Defferrard
Jean-Christophe Tschopp

COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique est composée de deux représentants du secrétariat et de deux représentants des salariés. Elle est chargée de prendre position sur les cas particuliers.

Carla de Matos	Caisse AVS 66.1	Jean-Christophe Tschopp	UNIA
Laurent Bersier	Caisse AVS 66.1	Yves Defferrard	UNIA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

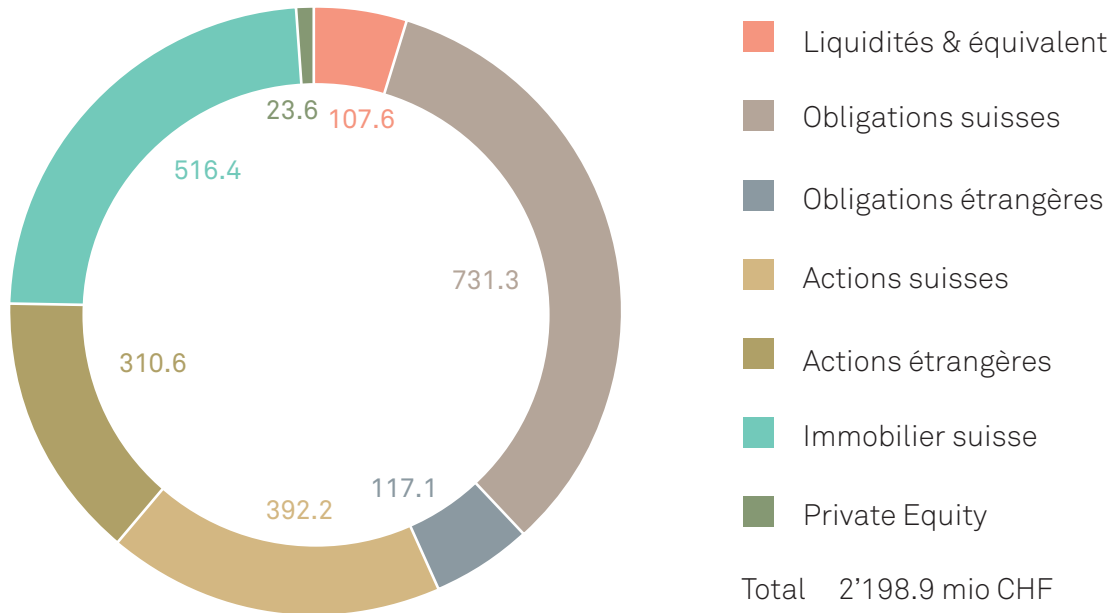
Actif	au 31.12.2018	au 31.12.2017
Liquidités et placements	2'222'585'401.91	2'294'673'849.24
Comptes de régularisation d'actifs	43'140'893.19	44'238'282.15
Actifs provenant de contrats d'assurances	289'973.90	331'609.60
Total de l'actif	2'266'016'269.00	2'339'243'740.99
Passif	au 31.12.2018	au 31.12.2017
Dettes	1'798'629.12	846'471.13
Comptes de régularisation de passifs	1'959'685.76	2'507'184.39
Réserves de cotisations d'employeurs	7'632'033.25	6'803'969.40
Provisions non techniques	5'170'000.00	6'622'000.00
Capitaux de prévoyance & provisions techniques	2'069'031'835.30	2'012'502'338.04
Fonds de la rente transitoire	102'555'007.85	97'629'371.60
Réserve pour fluctuations de valeurs	77'849'077.72	212'312'406.43
Capital de la fondation	20'000.00	20'000.00
Total du passif	2'266'016'269.00	2'339'243'740.99

COMPTE D'EXPLOITATION 2018

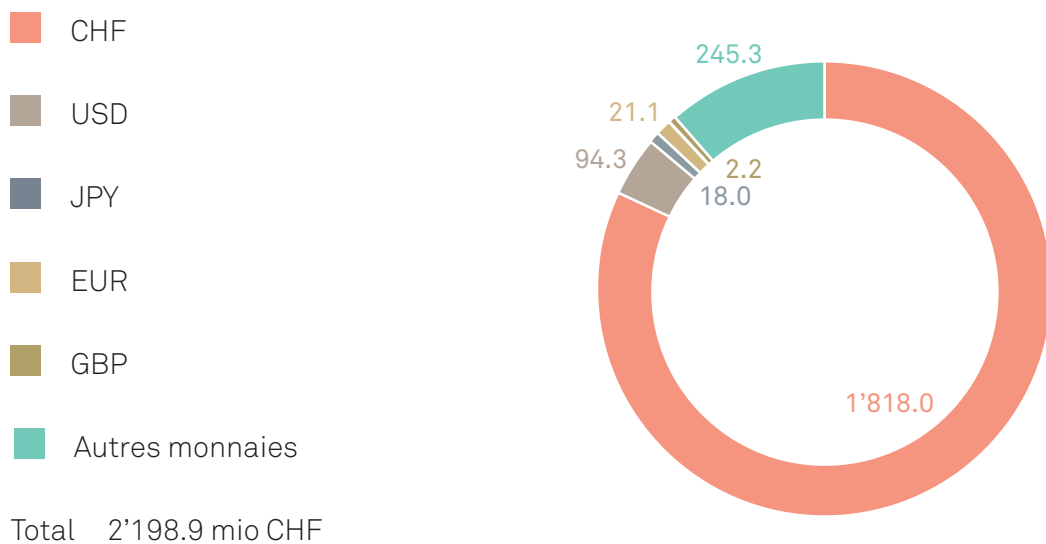
	2018	2017
Cotisations	152'721'481.14	147'909'797.45
Prestations d'entrée	40'273'175.69	32'670'597.19
Prestations réglementaires	-102'584'088.05	-97'179'534.35
Prestations de sortie	-51'727'753.15	-74'782'450.32
Constitution/dissolution des capitaux de prévoyance et provisions techniques	-61'496'769.21	-71'241'554.11
Réserves de cotisations d'employeurs	-828'063.85	-1'062'164.95
Prestations d'assurances	-5'163'347.65	-1'084'640.30
Résultat net des placements	-99'045'773.82	164'456'255.89
Constitution/dissolution des provisions non techniques	1'452'000.00	-653'000.00
Recettes diverses	468'312.10	426'776.75
Frais d'administration	-8'532'501.91	-9'009'529.03
Excédent / perte avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	-134'463'328.71	90'450'554.22
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	134'463'328.71	-90'450'554.22
Excédent / Perte	0.00	0.00



ALLOCATION PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN MIO CHF)

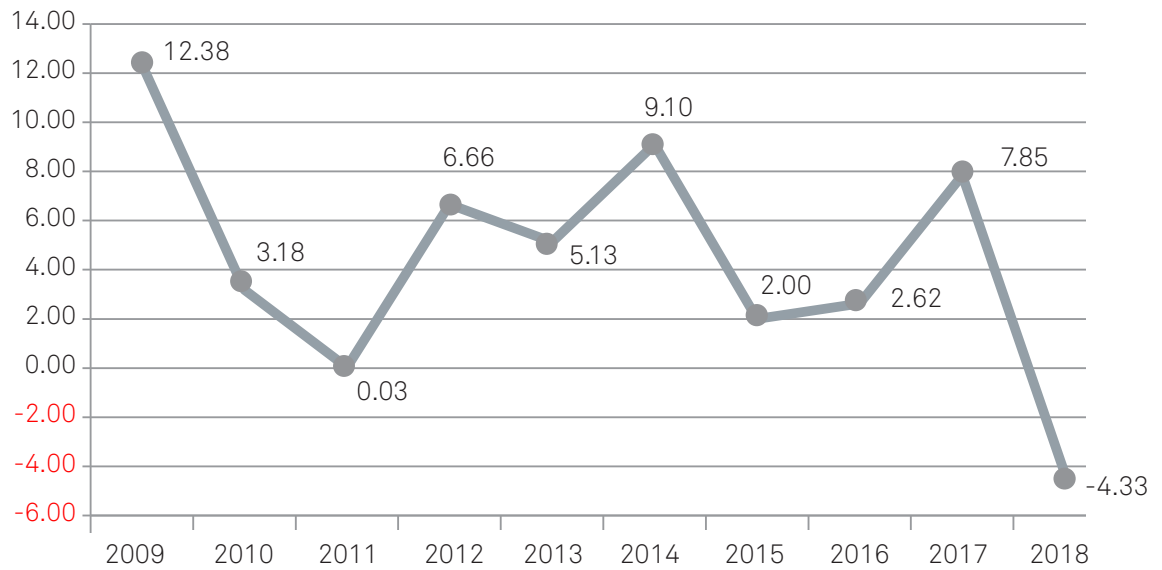


ALLOCATION PAR MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 2018 (EN MIO CHF)

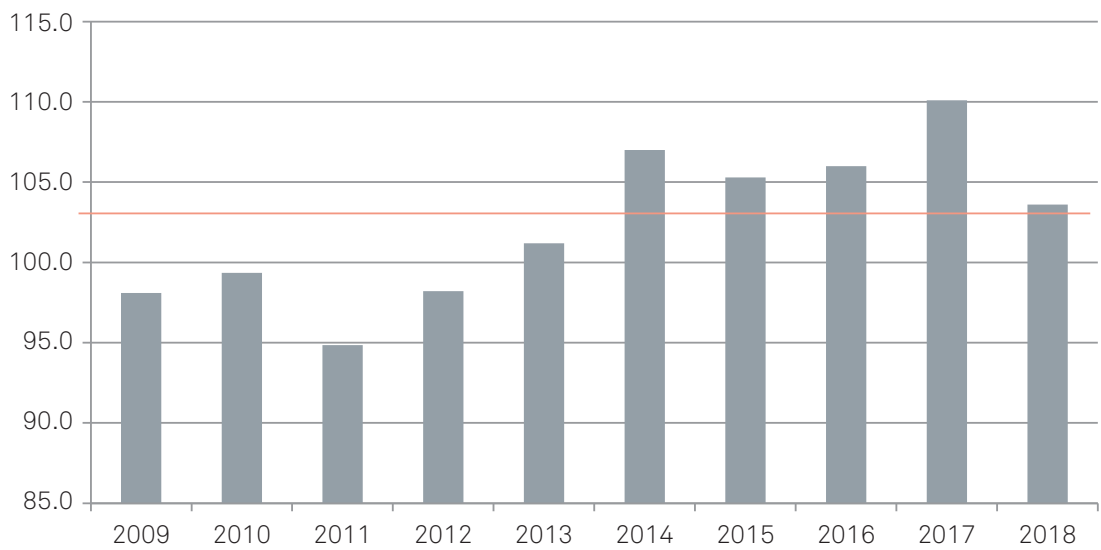


PERFORMANCE

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE (EN %)



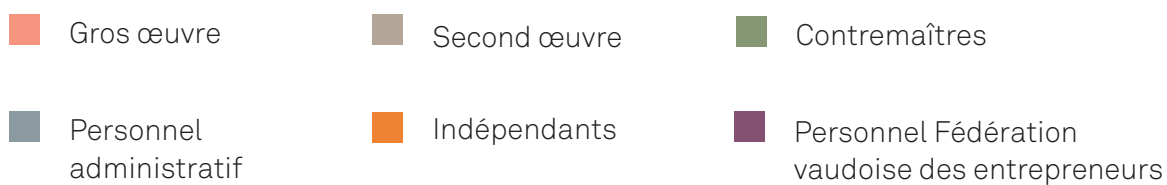
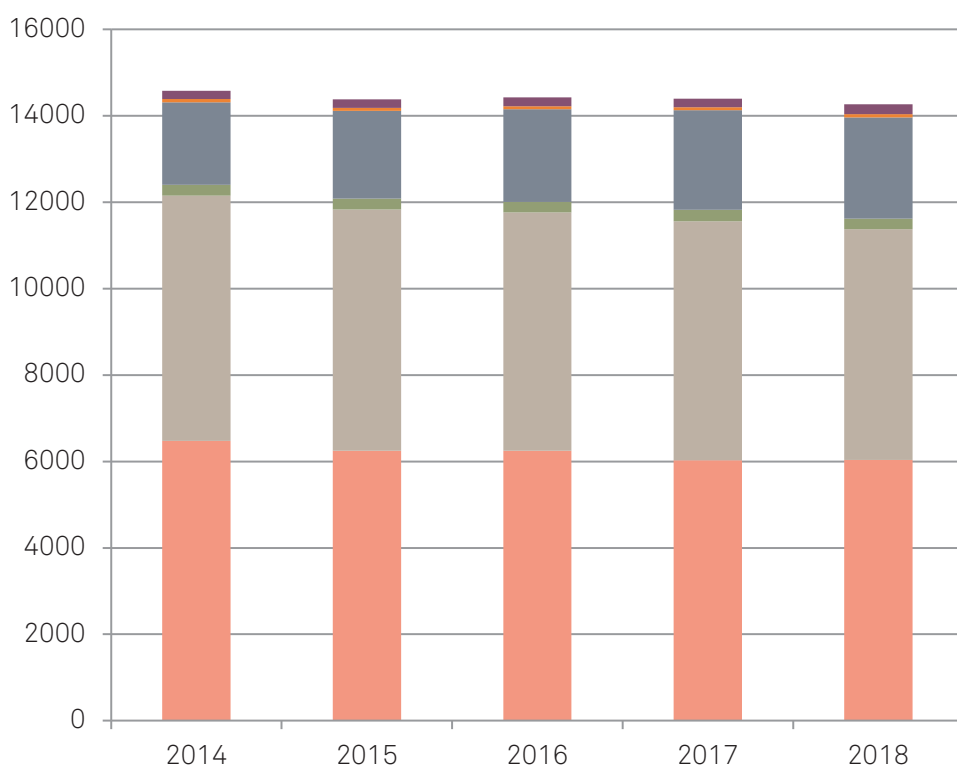
DEGRÉ DE COUVERTURE (EN %)



EMPLOYEURS

	2018	2017	2016	2015	2014
Entreprises affiliées à la CRP	2'199	2'213	2'164	2'546	2'257

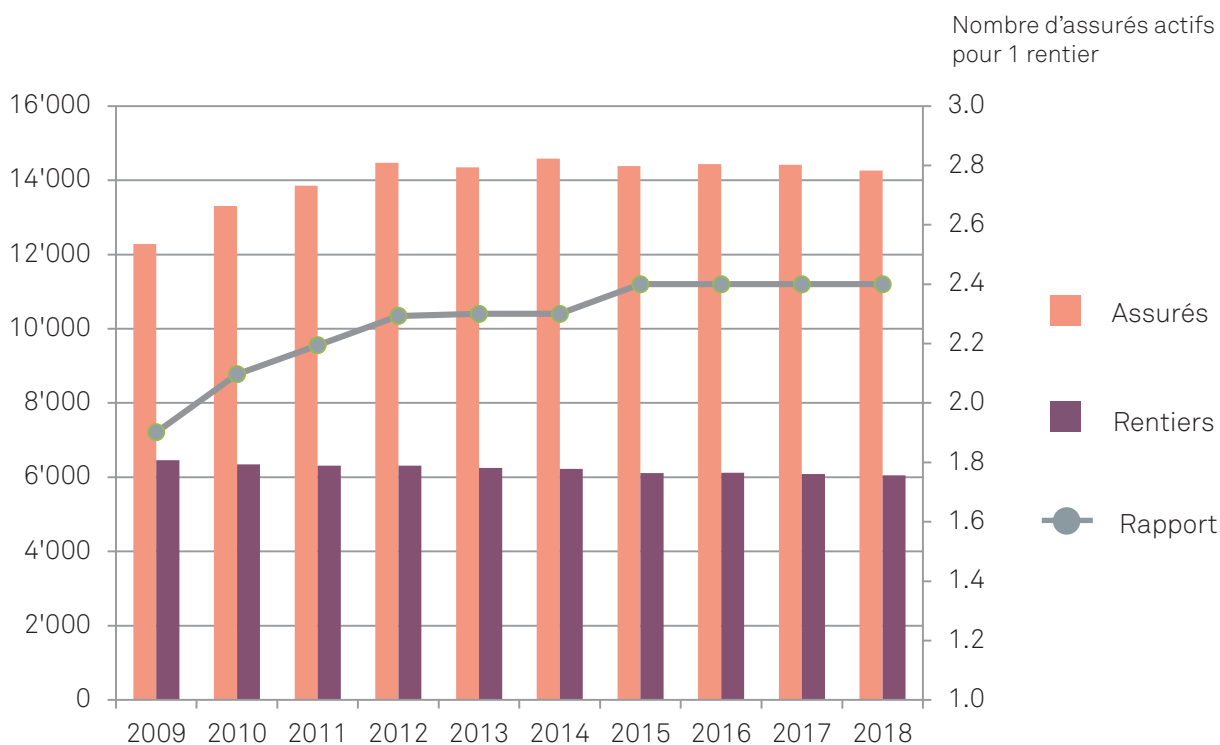
ASSURÉS ACTIFS



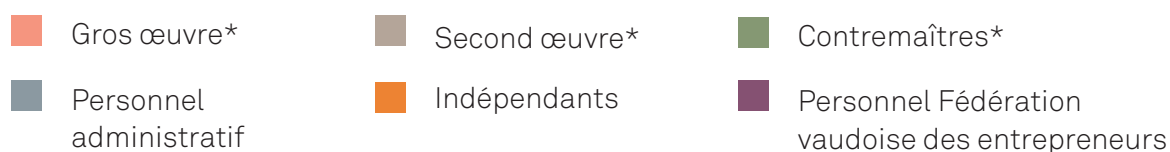
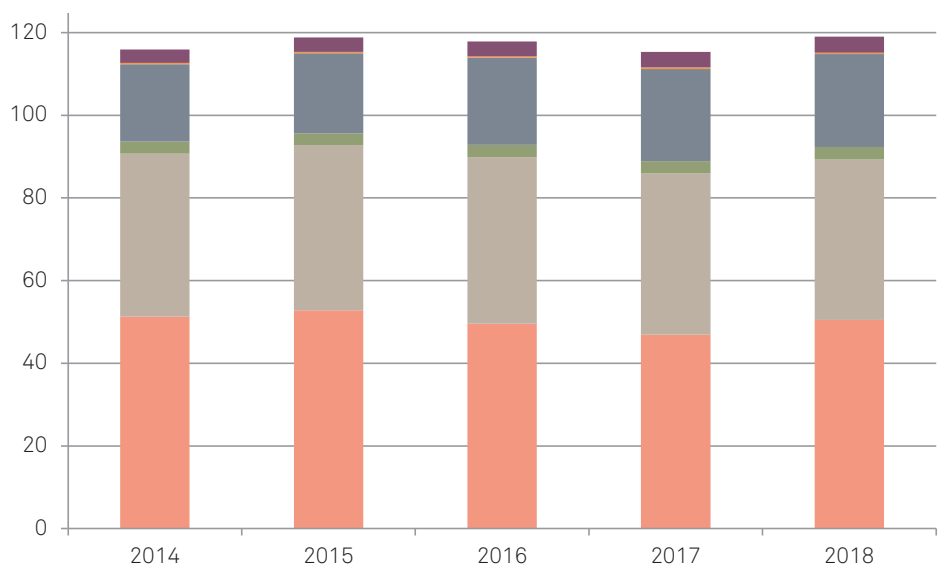
RENTIERS

	2018	2017	2016	2015	2014
Rentes de retraite	2'412	2'372	2'394	2'362	2'320
Rentes d'invalidité	826	887	923	936	1'006
Rentes de conjoint	1'750	1'760	1'769	1'766	1'795
Rentes d'enfant	488	493	519	550	620
Rentes transitoires	580	575	515	489	479
Total	6'056	6'087	6'120	6'103	6'220

ÉVOLUTION DU RAPPORT ASSURÉS / RENTIERS



COTISATIONS (EN MIO CHF)

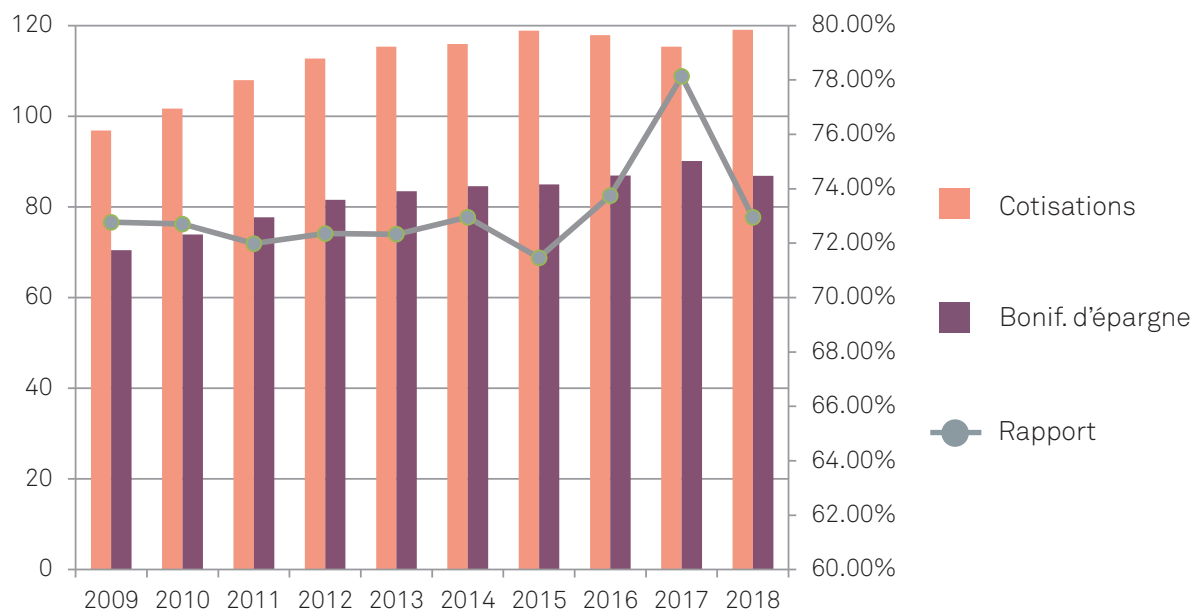


* Soumis aux conventions collectives de travail

RENTES (EN MIO CHF)

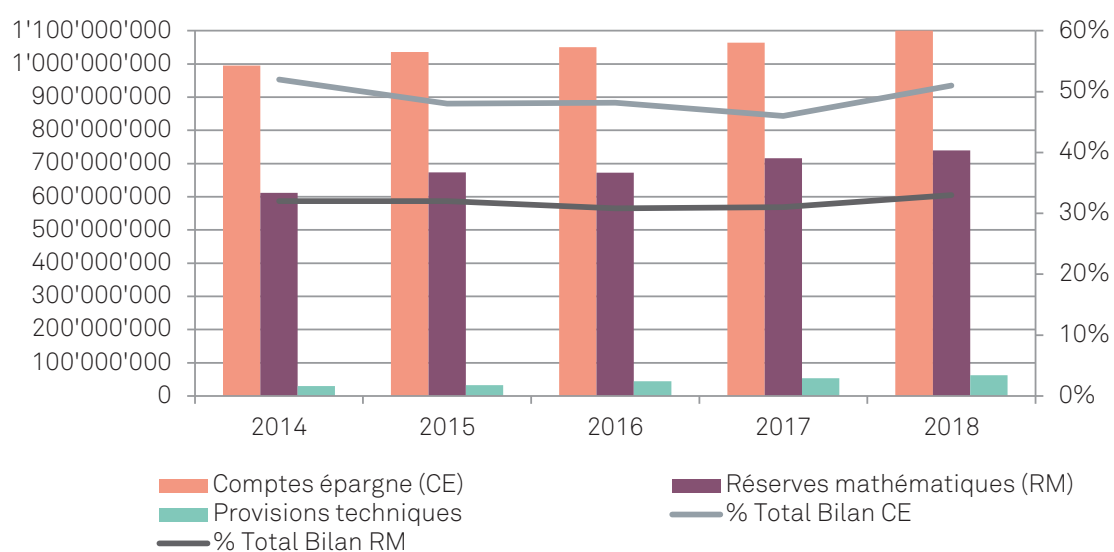
	2018	2017	2016	2015	2014
Rentes de retraite	29.3	28.3	27.1	25.9	24.5
Rentes d'invalidité	11.9	12.1	13.0	12.6	13.6
Rentes de conjoint	9.4	9.0	8.8	8.4	8.1
Rentes d'enfant	1.2	1.2	1.4	1.4	1.5
Rentes transitoires	32.9	30.1	28.1	26.7	25.5
Total	84.7	80.7	83	82.4	81

COTISATIONS ET BONIFICATIONS SUR LES COMPTES ÉPARGNE (EN MIO CHF)



La différence entre la somme des cotisations encaissées et celle des bonifications d'épargne créditées sert à financer les risques inhérents à l'activité d'une fondation de prévoyance, ainsi que ses charges, notamment les frais administratifs. Après avoir fluctué entre 71% et 73% de 2009 à 2015, le ratio bonifications/cotisations a augmenté pour dépasser la barre de 78% en 2017. En 2018, il se situe à nouveau aux environs de 73%.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)



En 2018, la CRP a appliqué un taux d'intérêt LPP de 1% pour rémunérer les comptes d'épargne et un taux d'intérêt technique de 2.25% sur les réserves mathématiques.

PROVISIONS TECHNIQUES (EN MIO CHF)

	2018	2017	2016	2015	2014
Fluctuation des risques décès & invalidité	10'000	10'000	9'700	9'700	9'700
Adaptation des bases techniques	11'469	7'395	3'361	0	12'108
Abaissement du taux technique	0	0	10'500	5'100	8'000
Maintien du taux de conversion	41'000	36'100	20'700	18'200	0
Total	62'469	53'495	44'261	33'000	29'808

Les réductions successives du taux technique de 3.5% à 3.0%, puis de 3.0% à 2.25% réalisées en 2015 et 2017 auraient dû s'accompagner de deux baisses du taux de conversion. La CRP a toutefois décidé de le maintenir à 6.8%, ce qui a nécessité la création d'une provision intitulée « Maintien du taux technique ».

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA, a la responsabilité de contrôler que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Il a ainsi vérifié que:

- L'organisation et la gestion de la CRP étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et qu'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- Les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales ;
- Les mesures destinées à la loyauté dans l'administration de la fortune étaient prises, et que le respect du devoir de loyauté et la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- Les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance ;
- Les opérations avec des proches annoncées garantissent les intérêts de l'institution de prévoyance.

L'organe de révision a abouti à l'appréciation que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 étaient conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

entrepreneurs!
fédération vaudoise
—
**PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE**

Caisse AVS 66.1
Route Ignace Paderewski 2
Case postale
1131 Tolochenaz

T 021 619 20 00
2epilier@avs66-1.ch
www.fve.ch